

Démarche : Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte  
Organisme : LYCEE PROFESSIONNEL ARMAND GUILLAUMIN (LP)

## Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

## Formulaire

Formulaire de demande d'engagement/ajustement dans les missions du Pacte au lycée Armand Guillaumin d'Orly

### Information concernant le demandeur

#### Fonction

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Enseignant

CPE

Pôle DDFPT

#### Discipline

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Anglais-lettres

Arts appliqués

Biochimie

Biotechnologies

Coiffure

Économie gestion

EPS

Espagnol-lettres

Esthétique, cosmétique, parfumerie (ECP)

Lettres-histoire

## Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte

Sciences et techniques médico-sociales (STMS)

### Statut

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Titulaire

Stagiaire

Contractuel

### Adresse de messagerie électronique

### Numéro de téléphone portable

## Fonctionnement du Pacte & enveloppe

### Modalité de rémunération

L'adhésion à une ou des missions du Pacte est rémunérée à travers la part fonctionnelle de l'ISOE.

1 part fonctionnelle de l'ISOE est rémunérée à hauteur de 1250 euros sur l'année scolaire. Sa mise en paiement est mensualisée.

Le nombre de parts fonctionnelles dont l'engagement a été validé est présent sur la ventilation de service de l'enseignant.

### Sécabilité des parts fonctionnelles de l'ISOE

L'ensemble des parts fonctionnelles du Pacte sont sécables par moitié.

L'engagement minimum est donc pour une demie part fonctionnelle équivalente à une rémunération de 625 euros.

### Types de missions

Il existe deux types de missions : quantifiables et non quantifiables.

- Les missions quantifiables représentent un nombre d'heures de service à effectuer de 18 ou 24h en fonction de la nature de la mission (pour une part fonctionnelle complète).
- Les missions non quantifiables sont utilisées pour reconnaître la réalisation d'un travail non quantifiable. Un bilan de fin de mission est nécessaire afin d'évaluer l'effectivité du travail réalisé.

### Mission prioritaire : le RCD (Remplacement de Courte Durée)

La mission prioritaire du Pacte est le Remplacement de Courte Durée. Cette mission est obligatoire pour tout engagement dans le Pacte, sauf pour les CPE.

### Vigilance concernant l'avance sur service fait

Le principe du Pacte permet de lisser la rémunération sur l'ensemble de l'année scolaire. Cela implique une avance sur service fait. Si le service n'est pas effectivement réalisé durant l'année scolaire, la régularisation peut entraîner un retrait sur salaire.

Il est conseillé de s'engager progressivement dans le Pacte. Il est possible d'adhérer à des missions de septembre à février/mars (dates indicatives en fonction du retour d'expérience des années précédentes).

Il est possible d'ajuster son engagement en cours d'année scolaire si on se rend compte qu'il ne sera pas faisable de finaliser une mission.

## Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte

Au delà de la mi-mai, en raison de la charge d'examen du lycée et du taux d'occupation des salles, il n'est plus possible de réaliser d'heures dans le cadre des missions du Pacte, notamment pour du RCD.

### Enveloppe 2025-2026 pour le lycée Armand Guillaumin d'Orly

C'est le rectorat de Créteil qui fixe l'enveloppe en parts fonctionnelles pour les établissements scolaires ainsi que le fléchage dans différentes enveloppes.

Pour l'année scolaire 2025-2026, pour le lycée Armand Guillaumin d'Orly, l'enveloppe s'élève à 48,5 parts fonctionnelles réparties en deux enveloppes :

- Remplacement de Courte Durée : 21 parts fonctionnelles
- Autres missions : 27,5 parts fonctionnelles

Seul 1% de l'enveloppe peut être consacrée à une mission de "Coordination mise en œuvre projet péda. innovants (dt CNR)" soit 0,5 part fonctionnelle

### J'atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des informations transmises concernant le fonctionnement du Pacte.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

## Engagement

### Type d'engagement

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Premier engagement pour l'année scolaire en cours
- Ajout de parts fonctionnelles supplémentaires sur l'année scolaire en cours
- Retrait/ajustement de part(s) fonctionnelle(s)

## Choix des missions

### Choix des missions complémentaires

### Choix des missions à retirer/ajuster

#### Numéro du dossier de l'engagement précédent dans le Pacte

#### Numéro du dossier de l'engagement précédent dans le Pacte

### Retrait/ajustement de mission(s) du Pacte

#### Choix de la mission à retirer/ajuster

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Remplacement de courte durée (18h)
- Intervention dans le dispositif "devoirs faits" (24h)
- Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers
- Coordination mise en œuvre projet péda. innovants (dt CNR)
- Coordination du dispositif de la découverte des métiers
- Intervention découverte des métiers (24h)

## Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte

- Intervention activités optionnelles dans la voie pro. (24h)
- Tutorat d'un groupe d'élèves en tant que professeur référent
- Détection et prise en charge des élèves en décrochage
- Accompagnements jeunes en terminale (dispositif Pôle Emploi)
- Intervention dans des parcours de consolidation STS (24h)
- Enseignement dans les spécialisations professionnelles (24h)
- Accompagnement post terminale (dispositif "Parcours Ambition Emploi")
- Lien établissement entreprise (formation tuteurs stage, BDE)

### Engagement précédent dans la mission

### Nouvel engagement dans la mission

Mettre 0 (zéro) pour un retrait total de la mission

### Motif de l'ajustement de l'engagement dans la mission

### Choix de la mission à retirer/ajuster

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Remplacement de courte durée (18h)
- Intervention dans le dispositif "devoirs faits" (24h)
- Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers
- Coordination mise en œuvre projet péda. innovants (dt CNR)
- Coordination du dispositif de la découverte des métiers
- Intervention découverte des métiers (24h)
- Intervention activités optionnelles dans la voie pro. (24h)
- Tutorat d'un groupe d'élèves en tant que professeur référent
- Détection et prise en charge des élèves en décrochage
- Accompagnements jeunes en terminale (dispositif Pôle Emploi)
- Intervention dans des parcours de consolidation STS (24h)
- Enseignement dans les spécialisations professionnelles (24h)
- Accompagnement post terminale (dispositif "Parcours Ambition Emploi")
- Lien établissement entreprise (formation tuteurs stage, BDE)

**Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte**  
**Engagement précédent dans la mission**

**Nouvel engagement dans la mission**

Mettre 0 (zéro) pour un retrait total de la mission

**Motif de l'ajustement de l'engagement dans la mission**

**Choix de la mission à retirer/ajuster**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Remplacement de courte durée (18h)
- Intervention dans le dispositif "devoirs faits" (24h)
- Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers
- Coordination mise en œuvre projet péda. innovants (dt CNR)
- Coordination du dispositif de la découverte des métiers
- Intervention découverte des métiers (24h)
- Intervention activités optionnelles dans la voie pro. (24h)
- Tutorat d'un groupe d'élèves en tant que professeur référent
- Détection et prise en charge des élèves en décrochage
- Accompagnements jeunes en terminale (dispositif Pôle Emploi)
- Intervention dans des parcours de consolidation STS (24h)
- Enseignement dans les spécialisations professionnelles (24h)
- Accompagnement post terminale (dispositif "Parcours Ambition Emploi")
- Lien établissement entreprise (formation tuteurs stage, BDE)

**Engagement précédent dans la mission**

**Nouvel engagement dans la mission**

Mettre 0 (zéro) pour un retrait total de la mission

**Motif de l'ajustement de l'engagement dans la mission**

**Demande d'engagement dans une mission du Pacte**

**Choix de la mission**

## Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte

La première mission doit être obligatoirement "Remplacement de courte durée (18h)" pour un minimum d'une demie part fonctionnelle, soit 9h de RCD.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Remplacement de courte durée (18h)
- Intervention dans le dispositif "devoirs faits" (24h)
- Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers
- Coordination mise en œuvre projet péda. innovants (dt CNR)
- Coordination du dispositif de la découverte des métiers
- Intervention découverte des métiers (24h)
- Intervention activités optionnelles dans la voie pro. (24h)
- Tutorat d'un groupe d'élèves en tant que professeur référent
- Détection et prise en charge des élèves en décrochage
- Accompagnements jeunes en terminale (dispositif Pôle Emploi)
- Intervention dans des parcours de consolidation STS (24h)
- Enseignement dans les spécialisations professionnelles (24h)
- Accompagnement post terminale (dispositif "Parcours Ambition Emploi")
- Lien établissement entreprise (formation tuteurs stage, BDE)

### Nombre de part(s) fonctionnelle(s) pour cette mission

Entre 0,5 et 6

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 0,5 part fonctionnelle
- 1 part fonctionnelle
- 1,5 part fonctionnelle
- 2 parts fonctionnelles
- 2,5 parts fonctionnelles
- 3 parts fonctionnelles
- 3,5 parts fonctionnelles
- 4 parts fonctionnelles
- 4,5 parts fonctionnelles
- 5 parts fonctionnelles
- 5,5 parts fonctionnelles
- 6 parts fonctionnelles

### Nombre de part(s) fonctionnelle(s) pour cette mission

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 0,5 part fonctionnelle, soit 9h
- 1 part fonctionnelle, soit 18h

## Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte

- 1,5 part fonctionnelle, soit 27h
- 2 parts fonctionnelles, soit 36h
- 2,5 parts fonctionnelles, soit 45h
- 3 parts fonctionnelles, soit 54h
- 3,5 parts fonctionnelles, soit 63h
- 4 parts fonctionnelles, soit 72h
- 4,5 parts fonctionnelles, soit 81h
- 5 parts fonctionnelles, soit 90h
- 5,5 parts fonctionnelles, soit 99h
- 6 parts fonctionnelles, soit 108h

### **Nombre de part(s) fonctionnelle(s) pour cette mission**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 0,5 part fonctionnelle, soit 12h
- 1 part fonctionnelle, soit 24h
- 1,5 part fonctionnelle, soit 36h
- 2 parts fonctionnelles, soit 48h
- 2,5 parts fonctionnelles, soit 60h
- 3 parts fonctionnelles, soit 72h
- 3,5 parts fonctionnelles, soit 84h
- 4 parts fonctionnelles, soit 96h
- 4,5 parts fonctionnelles, soit 108h
- 5 parts fonctionnelles, soit 120h
- 5,5 parts fonctionnelles, soit 132h
- 6 parts fonctionnelles, soit 144h

### **Fonctionnement de la mission : Remplacement de courte durée**

Les demandes de RCD doivent se faire directement par sollicitation dans PRONOTE.

### **Fonctionnement de la mission : Intervention dans le dispositif "devoirs faits"**

Il faut proposer un planning des interventions qui seront inscrites dans l'emploi du temps. Seules les heures effectives réalisées seront comptabilisées dans la mission.

### **Fonctionnement de la mission : Coordination mise en œuvre projet péda. innovants (dt CNR)**

Cette mission ne correspond pas à la rémunération de la coordination de projet mené en classe. Ce travail fait parti de la préparation des cours qui sont rémunérés dans le cadre du service d'enseignement.

### **Enveloppe fortement limitée pour cette mission**

Seule 1 demie part fonctionnelle est possible pour l'ensemble du lycée

**Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte**  
**Fonctionnement de la mission : Coordination du dispositif de la découverte des métiers**

Cette mission correspond à la coordination :

- des demandes de mini-stage (traitement des demandes, conventions, sollicitation des enseignants intervenants, organisation des sessions, transmission des bilans aux établissements d'origine)
- des interventions dans le cadre de la découverte professionnelle en 3ème Prépa-Métiers
- des interventions à l'occasion des forums et salons

**Fonctionnement de la mission : Intervention découverte des métiers**

Cette mission correspond à des interventions à l'occasion de mini-stages, découverte professionnelle en 3ème Prépa-Métiers, forums, salons...

Il faut préciser les disponibilités pour la sollicitation.

**Fonctionnement de la mission : Intervention activités optionnelles dans la voie pro.**

Cette mission correspond à la réalisation d'une option facultative.

Il faut proposer un planning des interventions.

Pour l'option "Section européenne", les interventions se dérouleront le mercredi de 15h30 à 16h30.

**Fonctionnement de la mission : Tutorat d'un groupe d'élèves en tant que professeur référent**

Cette mission correspond à un accompagnement spécifique d'élèves identifiés en fonction de problématiques définies.

**Fonctionnement de la mission : Détection et prise en charge des élèves en décrochage**

Cette mission peut prendre la forme de :

- coordination du GPDS établissement
- coordination et tutorat dans le cadre des PAFI-TDO (Parcours Aménagé de Formation Initiale)

**Fonctionnement de la mission : Accompagnement jeunes en terminale (dispositif Pôle Emploi)**

Cette mission correspond à la coordination du dispositif "Avenir Pro" en lien avec la Mission Locale d'Orly.

Repérage des élèves et mise en place des interventions.

**Fonctionnement de la mission : Intervention dans des parcours de consolidation STS**

Cette mission correspond à des modules de remise à niveau et de soutien pour les élèves de BTS.

Il faut proposer un planning des interventions.

Seules les séances réellement effectuées seront comptabilisées dans la mission.

**Fonctionnement de la mission : Enseignement dans les spécialisations professionnelles**

Cette mission n'est pas d'actualité pour le lycée Armand Guillaumin.

**Fonctionnement de la mission : Accompagnement post terminale (dispositif "Parcours Ambition Emploi")**

Cette mission correspond à un accompagnement des élèves ayant terminé leur scolarité, durant 4 mois maximum, afin de les accompagner vers l'emploi, la poursuite d'étude (sous statut scolaire ou en apprentissage).

**Fonctionnement de la mission : Lien établissement entreprise (formation tuteurs stage, BDE)**

Le contenu de cette mission a été retravaillé en juillet 2025.

Elle consiste en un soutien du Bureau des Entreprises, principalement sur la suppléance du BDE le mercredi et le vendredi & un renforcement au moment des gros départs en PFMP. Un planning pour des permanences le mercredi et vendredi est à transmettre.

**Fonctionnement de la mission : Appui à la prise en charge des élèves à besoins particuliers**

Cette mission consiste en l'accompagnement des EBEP dans la réalisation de la mise en

Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte place des PAP et dans le cadre des demandes d'aménagements des examens. Cette mission est coordonnées par la Proviseure adjointe.

**Précisions concernant l'organisation de la mission**

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Transmission d'un planning en pièce jointe

**Choix de la mission**

La première mission doit être obligatoirement "Remplacement de courte durée (18h)" pour un minimum d'une demie part fonctionnelle, soit 9h de RCD.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Remplacement de courte durée (18h)
- Intervention dans le dispositif "devoirs faits" (24h)
- Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers
- Coordination mise en œuvre projet péda. innovants (dt CNR)
- Coordination du dispositif de la découverte des métiers
- Intervention découverte des métiers (24h)
- Intervention activités optionnelles dans la voie pro. (24h)
- Tutorat d'un groupe d'élèves en tant que professeur référent
- Détection et prise en charge des élèves en décrochage
- Accompagnements jeunes en terminale (dispositif Pôle Emploi)
- Intervention dans des parcours de consolidation STS (24h)
- Enseignement dans les spécialisations professionnelles (24h)
- Accompagnement post terminale (dispositif "Parcours Ambition Emploi")
- Lien établissement entreprise (formation tuteurs stage, BDE)

**Nombre de part(s) fonctionnelle(s) pour cette mission**

Entre 0,5 et 6

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 0,5 part fonctionnelle
- 1 part fonctionnelle
- 1,5 part fonctionnelle
- 2 parts fonctionnelles
- 2,5 parts fonctionnelles
- 3 parts fonctionnelles
- 3,5 parts fonctionnelles
-

## Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte

- 4,5 parts fonctionnelles
- 5 parts fonctionnelles
- 5,5 parts fonctionnelles
- 6 parts fonctionnelles

### **Nombre de part(s) fonctionnelle(s) pour cette mission**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 0,5 part fonctionnelle, soit 9h
- 1 part fonctionnelle, soit 18h
- 1,5 part fonctionnelle, soit 27h
- 2 parts fonctionnelles, soit 36h
- 2,5 parts fonctionnelles, soit 45h
- 3 parts fonctionnelles, soit 54h
- 3,5 parts fonctionnelles, soit 63h
- 4 parts fonctionnelles, soit 72h
- 4,5 parts fonctionnelles, soit 81h
- 5 parts fonctionnelles, soit 90h
- 5,5 parts fonctionnelles, soit 99h
- 6 parts fonctionnelles, soit 108h

### **Nombre de part(s) fonctionnelle(s) pour cette mission**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 0,5 part fonctionnelle, soit 12h
- 1 part fonctionnelle, soit 24h
- 1,5 part fonctionnelle, soit 36h
- 2 parts fonctionnelles, soit 48h
- 2,5 parts fonctionnelles, soit 60h
- 3 parts fonctionnelles, soit 72h
- 3,5 parts fonctionnelles, soit 84h
- 4 parts fonctionnelles, soit 96h
- 4,5 parts fonctionnelles, soit 108h
- 5 parts fonctionnelles, soit 120h
- 5,5 parts fonctionnelles, soit 132h
- 6 parts fonctionnelles, soit 144h

### **Fonctionnement de la mission : Remplacement de courte durée**

Les demandes de RCD doivent se faire directement par sollicitation dans PRONOTE.

**Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte**

**Fonctionnement de la mission : Intervention dans le dispositif "devoirs faits"**

Il faut proposer un planning des interventions qui seront inscrites dans l'emploi du temps. Seules les heures effectives réalisées seront comptabilisées dans la mission.

**Fonctionnement de la mission : Coordination mise en œuvre projet péda. innovants (dt CNR)**

Cette mission ne correspond pas à la rémunération de la coordination de projet mené en classe. Ce travail fait parti de la préparation des cours qui sont rémunérés dans le cadre du service d'enseignement.

**Enveloppe fortement limitée pour cette mission**

Seule 1 demie part fonctionnelle est possible pour l'ensemble du lycée

**Fonctionnement de la mission : Coordination du dispositif de la découverte des métiers**

Cette mission correspond à la coordination :

- des demandes de mini-stage (traitement des demandes, conventions, sollicitation des enseignants intervenants, organisation des sessions, transmission des bilans aux établissements d'origine)
- des interventions dans le cadre de la découverte professionnelle en 3ème Prépa-Métiers
- des interventions à l'occasion des forums et salons

**Fonctionnement de la mission : Intervention découverte des métiers**

Cette mission correspond à des interventions à l'occasion de mini-stages, découverte professionnelle en 3ème Prépa-Métiers, forums, salons...

Il faut préciser les disponibilités pour la sollicitation.

**Fonctionnement de la mission : Intervention activités optionnelles dans la voie pro.**

Cette mission correspond à la réalisation d'une option facultative.

Il faut proposer un planning des interventions.

Pour l'option "Section européenne", les interventions se dérouleront le mercredi de 15h30 à 16h30.

**Fonctionnement de la mission : Tutorat d'un groupe d'élèves en tant que professeur référent**

Cette mission correspond à un accompagnement spécifique d'élèves identifiés en fonction de problématiques définies.

**Fonctionnement de la mission : Détection et prise en charge des élèves en décrochage**

Cette mission peut prendre la forme de :

- coordination du GPDS établissement
- coordination et tutorat dans le cadre des PAFI-TDO (Parcours Aménagé de Formation Initiale)

**Fonctionnement de la mission : Accompagnement jeunes en terminale (dispositif Pôle Emploi)**

Cette mission correspond à la coordination du dispositif "Avenir Pro" en lien avec la Mission Locale d'Orly.

Repérage des élèves et mise en place des interventions.

**Fonctionnement de la mission : Intervention dans des parcours de consolidation STS**

Cette mission correspond à des modules de remise à niveau et de soutien pour les élèves de BTS.

Il faut proposer un planning des interventions.

Seules les séances réellement effectuées seront comptabilisées dans la mission.

**Fonctionnement de la mission : Enseignement dans les spécialisations professionnelles**

Cette mission n'est pas d'actualité pour le lycée Armand Guillaumin.

## Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte

**Fonctionnement de la mission : Accompagnement post terminale (dispositif "Parcours Ambition Emploi")**

Cette mission correspond à un accompagnement des élèves ayant terminé leur scolarité, durant 4 mois maximum, afin de les accompagner vers l'emploi, la poursuite d'étude (sous statut scolaire ou en apprentissage).

**Fonctionnement de la mission : Lien établissement entreprise (formation tuteurs stage, BDE)**

Le contenu de cette mission a été retravaillé en juillet 2025.

Elle consiste en un soutien du Bureau des Entreprise, principalement sur la suppléance du RBDE le mercredi et le vendredi & un renforcement au moment des gros départs en PFMP. Un planning pour des permanence le mercredi et vendredi est à transmettre.

**Fonctionnement de la mission : Appui à la prise en charge des élèves à besoins particuliers**

Cette mission consiste en l'accompagnement des EBEP dans la réalisation de la mise en place des PAP et dans le cadre des demandes d'aménagements des examens.

Cette mission est coordonnées par la Proviseure adjointe.

### Précisions concernant l'organisation de la mission

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Transmission d'un planning en pièce jointe

### Choix de la mission

La première mission doit être obligatoirement "Remplacement de courte durée (18h)" pour un minimum d'une demie part fonctionnelle, soit 9h de RCD.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Remplacement de courte durée (18h)
- Intervention dans le dispositif "devoirs faits" (24h)
- Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers
- Coordination mise en œuvre projet péda. innovants (dt CNR)
- Coordination du dispositif de la découverte des métiers
- Intervention découverte des métiers (24h)
- Intervention activités optionnelles dans la voie pro. (24h)
- Tutorat d'un groupe d'élèves en tant que professeur référent
- Détection et prise en charge des élèves en décrochage
- Accompagnements jeunes en terminale (dispositif Pôle Emploi)
- Intervention dans des parcours de consolidation STS (24h)
- Enseignement dans les spécialisations professionnelles (24h)
- Accompagnement post terminale (dispositif "Parcours Ambition Emploi")
- Lien établissement entreprise (formation tuteurs stage, BDE)

### Nombre de part(s) fonctionnelle(s) pour cette mission

Entre 0,5 et 6

## Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

0,5 part fonctionnelle

1 part fonctionnelle

1,5 part fonctionnelle

2 parts fonctionnelles

2,5 parts fonctionnelles

3 parts fonctionnelles

3,5 parts fonctionnelles

4 parts fonctionnelles

4,5 parts fonctionnelles

5 parts fonctionnelles

5,5 parts fonctionnelles

6 parts fonctionnelles

### **Nombre de part(s) fonctionnelle(s) pour cette mission**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

0,5 part fonctionnelle, soit 9h

1 part fonctionnelle, soit 18h

1,5 part fonctionnelle, soit 27h

2 parts fonctionnelles, soit 36h

2,5 parts fonctionnelles, soit 45h

3 parts fonctionnelles, soit 54h

3,5 parts fonctionnelles, soit 63h

4 parts fonctionnelles, soit 72h

4,5 parts fonctionnelles, soit 81h

5 parts fonctionnelles, soit 90h

5,5 parts fonctionnelles, soit 99h

6 parts fonctionnelles, soit 108h

### **Nombre de part(s) fonctionnelle(s) pour cette mission**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

0,5 part fonctionnelle, soit 12h

1 part fonctionnelle, soit 24h

1,5 part fonctionnelle, soit 36h

2 parts fonctionnelles, soit 48h

2,5 parts fonctionnelles, soit 60h

3 parts fonctionnelles, soit 72h

## Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte

- 3,5 parts fonctionnelles, soit 84h
- 4 parts fonctionnelles, soit 96h
- 4,5 parts fonctionnelles, soit 108h
- 5 parts fonctionnelles, soit 120h
- 5,5 parts fonctionnelles, soit 132h
- 6 parts fonctionnelles, soit 144h

### **Fonctionnement de la mission : Remplacement de courte durée**

Les demandes de RCD doivent se faire directement par sollicitation dans PRONOTE.

### **Fonctionnement de la mission : Intervention dans le dispositif "devoirs faits"**

Il faut proposer un planning des interventions qui seront inscrites dans l'emploi du temps. Seules les heures effectives réalisées seront comptabilisées dans la mission.

### **Fonctionnement de la mission : Coordination mise en œuvre projet péda. innovants (dt CNR)**

Cette mission ne correspond pas à la rémunération de la coordination de projet mené en classe. Ce travail fait parti de la préparation des cours qui sont rémunérés dans le cadre du service d'enseignement.

### **Enveloppe fortement limitée pour cette mission**

Seule 1 demie part fonctionnelle est possible pour l'ensemble du lycée

### **Fonctionnement de la mission : Coordination du dispositif de la découverte des métiers**

Cette mission correspond à la coordination :

- des demandes de mini-stage (traitement des demandes, conventions, sollicitation des enseignants intervenants, organisation des sessions, transmission des bilans aux établissements d'origine)
- des interventions dans le cadre de la découverte professionnelle en 3ème Prépa-Métiers
- des interventions à l'occasion des forums et salons

### **Fonctionnement de la mission : Intervention découverte des métiers**

Cette mission correspond à des interventions à l'occasion de mini-stages, découverte professionnelle en 3ème Prépa-Métiers, forums, salons...

Il faut préciser les disponibilités pour la sollicitation.

### **Fonctionnement de la mission : Intervention activités optionnelles dans la voie pro.**

Cette mission correspond à la réalisation d'une option facultative.

Il faut proposer un planning des interventions.

Pour l'option "Section européenne", les interventions se dérouleront le mercredi de 15h30 à 16h30.

### **Fonctionnement de la mission : Tutorat d'un groupe d'élèves en tant que professeur référent**

Cette mission correspond à un accompagnement spécifique d'élèves identifiés en fonction de problématiques définies.

### **Fonctionnement de la mission : Détection et prise en charge des élèves en décrochage**

Cette mission peut prendre la forme de :

- coordination du GPDS établissement
- coordination et tutorat dans le cadre des PAFI-TDO (Parcours Aménagé de Formation Initiale)

Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte.  
**Fonctionnement de la mission : Accompagnement jeunes en terminale (dispositif Pôle Emploi)**

Cette mission correspond à la coordination du dispositif "Avenir Pro" en lien avec la Mission Locale d'Orly.

Repérage des élèves et mise en place des interventions.

**Fonctionnement de la mission : Intervention dans des parcours de consolidation STS**

Cette mission correspond à des modules de remise à niveau et de soutien pour les élèves de BTS.

Il faut proposer un planning des interventions.

Seules les séances réellement effectuées seront comptabilisées dans la mission.

**Fonctionnement de la mission : Enseignement dans les spécialisations professionnelles**

Cette mission n'est pas d'actualité pour le lycée Armand Guillaumin.

**Fonctionnement de la mission : Accompagnement post terminale (dispositif "Parcours Ambition Emploi")**

Cette mission correspond à un accompagnement des élèves ayant terminé leur scolarité, durant 4 mois maximum, afin de les accompagner vers l'emploi, la poursuite d'étude (sous statut scolaire ou en apprentissage).

**Fonctionnement de la mission : Lien établissement entreprise (formation tuteurs stage, BDE)**

Le contenu de cette mission a été retravaillé en juillet 2025.

Elle consiste en un soutien du Bureau des Entreprises, principalement sur la suppléance du RBDE le mercredi et le vendredi & un renforcement au moment des gros départs en PFMP. Un planning pour des permanences le mercredi et vendredi est à transmettre.

**Fonctionnement de la mission : Appui à la prise en charge des élèves à besoins particuliers**

Cette mission consiste en l'accompagnement des EBEP dans la réalisation de la mise en place des PAP et dans le cadre des demandes d'aménagements des examens.

Cette mission est coordonnée par la Proviseure adjointe.

**Précisions concernant l'organisation de la mission**

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Transmission d'un planning en pièce jointe

## Bilan d'engagement dans le Pacte

**Nombre de part(s) fonctionnelle(s)**

**Nombre de part(s) fonctionnelle(s) lors de l'engagement précédent**

**Nombre de part(s) fonctionnelle(s) lors de l'engagement précédent**

**Nombre de part(s) fonctionnelle(s) suite au complément d'engagement**

**Nombre de part(s) fonctionnelle(s) suite à l'ajustement de l'engagement**

## Traitement des missions non finalisées

### Comment sont traitées les missions non finalisées ?

Les situations de missions non finalisées sont : volume horaire non réalisé en totalité, tâches non effectuées en totalité...

En cas de mission non finalisée, un ajustement de l'engagement sera réalisé, avec retrait de salaire, sera réalisé en fin d'année scolaire afin de ne pas avoir de dette sur l'année scolaire suivante.

Si l'engagement pris est trop important, il est conseillé d'ajuster l'engagement en cours d'année scolaire afin de limiter le retrait de salaire en fin d'année scolaire.

## Validation des informations transmises

### Je certifie l'exactitude des informations et pièces transmises.

Cochez la mention applicable

Oui

Non